

VÉRONIQUE DORTU

SORCELLERIE

Diabolisation d'une fonction sociale

INTRODUCTION

- Sorcellerie affaire de Village

//

Paganisme

- Paganisme rural

- Païen et paysan sont synonymes, venant du même mot latin *paganus* : du village, de la campagne mais aussi païen, gentil)

I. DE LA SORCELLERIE SIMPLE À LA SORCELLERIE DIABOLIQUE

1.1 Deux types de sorcellerie

- Sorcellerie simple : sortilèges, divination , // magie

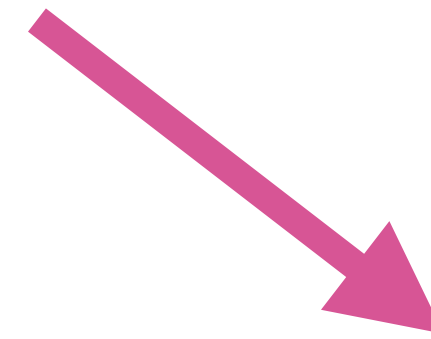


ne nécessite aucune réalité objective

- Sorcellerie diabolique : rendue possible par la croyance en Satan

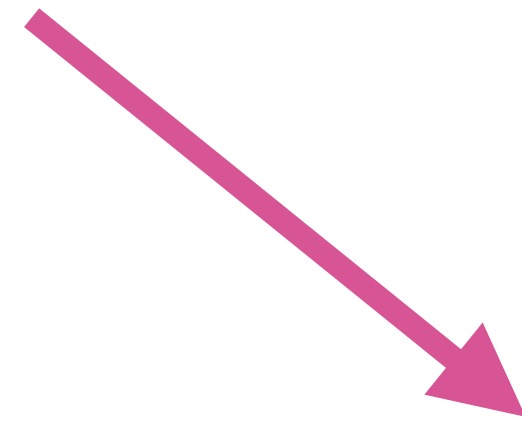
1.2. Démons et superstitions

- superstition = comportement irrationnel ; fait de croire qu'il y a un lien de cause à effet entre certains actes et des conséquences bonnes ou mauvaises
- **DESIDAIMONIA = CRAINTE DES DÉMONS**



**LES DÉMONS DIABLE
= ÊTRES FANTASTIQUES**

- Pour l'Église le diable est un illusionniste jusqu'au 13e siècle
- Jean de Salisbury, évêque de Chartres († 1181) : « le meilleur remède contre cette maladie (la sorcellerie) s'est de s'en tenir fermement à la foi, de ne pas prêter l'oreille à ces mensonges de ne point arrêter son attention sur d'aussi pitoyables folies ».
- Les premiers massacre contre des sorcières (sorcières) se confondent avec la répression des hérésies.



- manichéens
- vaudois
- juifs
- conduites atypiques
- malades
- règlements de compte politiques

1.3. Rationalisation de l'irrationnel

- Étude et théorisation de la sorcellerie ex. : Jean BODIN
- Le mystère est trop grand : une puissance supérieure est à l'oeuvre : SATAN
- Supports théoriques

* SABBAT

* MANUEL INQUISITORIAL

II. LE SABBAT

2.1 La messe diabolique

- Logique de l'inversion

2.2 Le voyage

- Onguent ; belladone & aconit
- Le balai
- Ronde infernale

2.3 Le lieu

- Écart ; sites antiques

2.4 Le sabbat comme expression d'un refoulement

- Inversion des règles
- Rêves libérateurs ; fantasmes

2.5. Illustrations

- Les influences de Saturne ou de la mélancolie

III. LE MALLEUS MALEFICARUM (1486)

Le marteau des sorcières

3.1. La naissance du mythe de la sorcière

- Imprimerie / Opération médiatique
- Henri INSTITORIS (Heinrich KRÄMER) & Jacob SPRENGER

3.2. Filon éditorial

- Nicolas REMY, *La démonolâtrie* (1595)
- Henry BOGUET, *Le discours exécrationnable des sorciers* (1602)
- De LANCRE et D'ESPAGNET (autour de 1609)
- Jean BODIN, *De la démonomanie des sorciers*, 1580
- LUTHER (le nourrisson infernal)

3.3. Contexte historique

- 1484 Bulle d'Innocent VIII lance l'initiative d'une extermination qui devait dépeupler l'Europe d'une partie du 2e sexe

Summis desiderantes affectibus

en français : « Désireux d'ardeur suprême »

- La bulle exhorte les autorités locales à coopérer avec les inquisiteurs et menace ceux qui entravent leur travail d'excommunication.

pas suivie !!

Nécessité MALLEUS MALEFICARUM

3.4. Le Mein Kampf de l'Inquisition

Les citations témoignent d'un appel au meurtre d'une catégorie humaine particulière

« Toute sorcellerie provient du désir charnel qui est insatiable chez la femme...afin de satisfaire leur concupiscence elles doivent copuler avec le diable... Nous devons rappeler que par sorcières nous n'entendons pas seulement celles qui tourmentent et tuent ; font aussi partie de ce groupe celles qui délivrent du mal ».

Ainsi toute femme est une sorcière en puissance !!

IV. LES CHASSES AUX SORCIÈRES

4.1 Généralités et points de repère

- Époque tourmentée

Temps chaotique pour lequel il fallait trouver un bouc émissaire

Climat ; épidémies ; famines+

Bouleversement religieux

... Nouveau monde ? ...Héliocentrisme 1512 ... ??

■ Quelques dates clés

1140 Le théologien Gratien intègre dans son Décret le canon *Episcopi* exhortant les prêtres à chasser de l'Eglise, les femmes victimes des illusions des fantômes des démons.

1233 Le pape Grégoire IX instaure un tribunal d'Inquisition chargé de démasquer et condamner les hérétiques

1300 La justice royale, au même titre que l'Eglise, peut dorénavant lancer des procès en hérésie

1430 Le 23 mai, Jeanne d'Arc est déclarée « idolâtre, superstitieuse, schismatique et hérétique » et brûlée comme telle

1437 Le dominicain allemand Jean Nider fixe le stéréotype de la sorcière moderne dans un traité, le *Fornicarius*

1459 Début de la Vauderie d'Arras, qui se déroule dans le Duché de Bourgogne. c'est l'une des toutes premières chasses aux sorcières : 29 hommes et femmes sont inculpés, 12 périssent sur le bûcher

1486 Malleus maleficarum - parfait bréviaire pour reconnaître une sorcière, l'arrêter et la faire parler. Grâce à l'invention de l'imprimerie 34 éditions vont être publiées entre 1487 et 1669.

1588 Elwangen, petit village d'Allemagne, l'un des pays les plus touché par les bûchers. Cette année là, mais aussi en 1611, 1618 : 450 personnes sont exécutées, dont 350 femmes, soit la moitié des habitants.

1617 Leonora Galligai, soeur de lait de la reine Marie de Médicis est accusée de sorcellerie. Elle est décapitée puis brûlée.

1634 L'affaire de Loudun, orchestrée par le cardinal Richelieu, conduit le curé Urbain Grandier sur le brasier.

1679 C'est à la cour de Louis XIV qu'éclate l'un des plus grand scandale du grand Siècle. L'Affaire des Poisons touche les proches du roi, dont la marquise de Brinvilliers et Madame de Montespan. Le 1er février 1680, la femme Voisin est brûlée vive.

1689 dernière sorcière brûlée en Belgique à Marche-en-Famenne

1692 Les sorcières de Salem

1731 Dernier procès en sorcellerie de Belgique ... à Haccourt

1782 : Exécution d'Anna Göldi en Suisse - dernière sorcière officielle ... elle a été réhabilitée

1856 : dans les Haute-Pyrénées des villageois jettent une femme dans un four accusée de sorcellerie ,

■ Profil type recherché

* **Stéréotype de la sorcière se met en place vers le 16e siècle.**

* **Les persécutions visent surtout les femmes (7 à 9 sur 10 accusés).**

les âges varient de 10 à 100 ans.

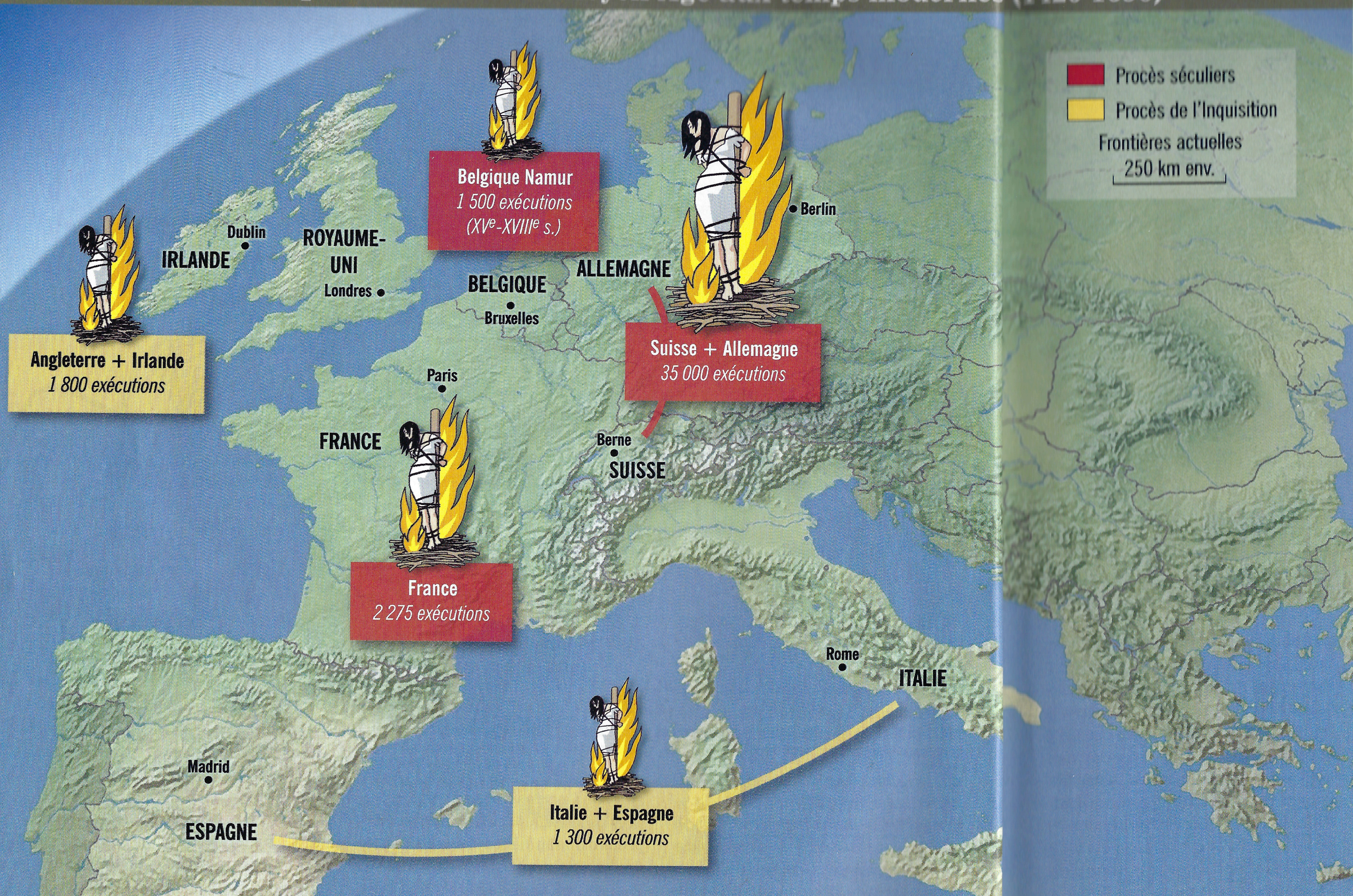
MAIS le plus souvent des femmes veuves et des femmes âgées.

célibataires , car sans mari, elles ont toute liberté pour se donner au Malin.

niveau social est assez bas,.

viennent le plus souvent des campagnes.

L'Europe des bûchers du Moyen Âge aux temps modernes (1420-1690)



LE VIEUX CONTINENT S'EMBRASE. On estime qu'environ 100 000 procès et 50 000 exécutions (dans sa recension, Voltaire a multiplié le chiffre par deux ; d'autres avancent le chiffre moyen de 70 000) se sont tenus en Europe pendant les deux grandes périodes de la chasse aux sorcières. La persécution touche particulièrement les régions

comprises entre la Lorraine et la Westphalie, les Alpes et les évêchés rhénans. La Suisse et les pays germaniques (terres où fleurit la Réforme) battent tous les records, avec 35 000 exécutions. Étrangement, les bûchers ne s'allument guère en Italie et en Espagne (fidèles à Rome), non plus qu'en Irlande et qu'en Angleterre.

■ Précisions conceptuelles

* **Vauderie = doctrine des Vaudois, qui finit par être utilisée pour désigner le sabbat**

* **Le feu**



purificateur, prôné par l'Eglise

« Je suis la vigne, vous les sarments... Si quelqu'un ne demeure pas en moi, on le jette dehors comme le sarment et il se dessèche : on les ramasse et on les jette au feu ».

(Jean, XV, 5-6)

■ 4.2 Inquisition et chasse aux hérétiques

- * En 1233, Grégoire IX charge les dominicains et les franciscains de débusquer le « Mal » où qu'il soit.
- * L'Inquisition s'applique aussi à contrôler la foi et les moeurs de son clergé, à poursuivre les dissidences cathares et vaudoises entre le 12e et le 13e siècles.

Fin du M-A intérêt pour ceux qu'elle soupçonne de se livrer aux arts magiques, d'invoquer les démons, puis aux sorciers et aux sorcières accusés d'aller au sabbat et de rendre un culte au diable.

**En 1398, la Faculté de théologie de l'Université de Paris
déclare que l'usage des maléfices et des arts magiques relève de l'hérésie**

- **La poursuite des hérésies implique un changement procédural qui va marquer l'image de l'institution.**
- * **La procédure inquisitoire supplante progressivement la procédure accusatoire : il incombe maintenant au juge d'établir la culpabilité du prévenu. Celle-ci repose sur les aveux de l'accusé et sur les témoignages concordants. L'aveu judiciaire constitue la preuve par excellent et s'avère indispensable au jugement. Il s'énonce sur le mode de la confession : l'inculpé manifeste son repentir et reconnaît sous serment ses méfaits, sous promesse de la miséricorde de l'Eglise.**
- * **Afin d'obtenir des preuves, la torture judiciaire ou « question » est officiellement reconnue par l'Eglise dès 1252.**

Le prévenu n'a droit à aucun avocat, est arrêté, puis soumis à une série d'interrogatoires



à la fin de chaque séance l'inquisiteur adresse à l'inculpé une « motion charitable » c'est-à-dire une exhortation à avouer ses faits sous promesse de salut. Ce n'est qu'après trois motions que les inquisiteurs peuvent décider de recourir à la question judiciaire. L'interrogatoire se poursuit après la ou les séances de torture jusqu'à l'obtention des aveux les plus complets possibles.

- **La puissance et l'impact de l'Inquisition dépendent donc en grande partie du contexte politique local, ce qui explique les grandes variations en fonctions des régions.**
- **Comme les sorciers useraient de maléfices pour nuire aux humains et à leurs biens, allant même jusqu'à causer leur mort, les tribunaux laïques sont habilités à les incriminer pour homicide.**



Dès la Réforme, la justice laïque va ainsi massivement poursuivre les adeptes du diable dans les pays protestants.

4.3. Première vague de persécutions

- **1480-1520**
- **La plus ancienne chasse aux sorcières connue remonte aux années 1220-1230. L'Inquisiteur de Germanie Conrad de Marburg est persuadé qu'une secte infernale, sévit en Rhénanie**
- **Réellement, c'est par le diocèse de Sion (Valais suisse), « terre pleine de malédictions » que débute en 1428 la première grande chasse aux sorcières.**
- **Diverses affaires de sabbat défrayent la chronique à partir des années 1430. La plus saisissante concerne Arras (1459).**

4.4. Deuxième vague de persécution

- 1580-1630
- Technique des procès
- A la fin du M-A les poursuites exercées contre les sorciers échappent à la juridiction ecclésiastique pour passer aux mains du pouvoir laïque.
- Les juges tremblent devant les accusés « Que faire devant les suppôts du diable ? » ...



des textes sont là pour les rassurer comme Henri BOGUET

- **La Renaissance se caractérise par une recrudescence des autodafés.**
- **Folie collective s'empare de la France et des pays voisins, faisant fi des religions et de la raison.**

- **Seconde moitié du 16e siècle aux environs de Soissons**
- **Assassinat d'Henri IV aurait-il été commis par un sorcier ? (Ravaillac portait sur lui gri-gri et talismans - même si plutôt crime religieux)**
- **Juillet 1617 : Leonora Galigai - soeur de lait de la reine Marie de Médicis périt sur l'échafaud**
- **Le diable dans les couvents**
- **L'affaire Gaufridi (1609-1611)**
- **L'affaire de Loudun (on arrête Grandier en 1633 ; il est brûlé en 1634)**
- **L'affaire des Poisons (Affaire d'empoisonnements sous le règne et à la cour de Louis XIV entre 1676 et 1682)**

DES doutes...

DES prises de position

- **Montaigne, *Essais*, tome III p.276-278**
- **Cyrano de Bergerac, *Discours contre les sorciers***
- **Malebranche, *Recherche de la Vérité*, 1674.**

...

Evolution lente

- **Les sorcières de Salem (1692)**
- **Les sorcières de la Principauté de Liège (docilité de la part d'Erard de la Marck - mort en 1538).**

ex. Ouffet



Torture d'une sorcière à Crisnée, le supplice de l'eau.

V. SURVIVANCES ET ACTUALISATIONS

5.1. Un sexocide

- Titre de Françoise d'Eaubonne, *Le sexocide des sorcières*, Ed. Nouvelles Lunes - au Diable Vauvert, 2023 (date de parution. la première en 1999)

5.1.1 Un siècle de souffrances

- Histoire niée ou déréalisée
- Guerre contre les femmes
- Jean DELUMEAU, *La peur en Occident, XIVe et XVIIIe siècles*, Fayard, 1978 « Aucun groupe au monde n'a été aussi longtemps et durement insulté » L'écrit avantmais juste élément de comparaison

5.1.2. Les chasses aux sorcières ont contribué à façonner le monde qui est le nôtre

- La mise en scène publique des supplices// instrument de terreur et de discipline collective leur intimait de se montrer discrète, dociles, soumises**
- de ne pas faire de vagues**
- De plus elles ont dû intégrer la conviction qu'elles incarnaient le mal**
- Elles ont dû se persuader de leur culpabilité, de leur noirceur fondamentale**

Françoise d'Eaubonne, dans *Le sexocide de sorcières* : « Les contemporains sont façonnés par des événements qu'ils peuvent ignorer et dont la mémoire même se sera perdue; mais rien ne peut empêcher qu'ils seraient différents, et penseraient peut-être d'autre façon, si ces événements n'avaient pas eu lieu ».

Champ immense MAIS 4 aspects de cette histoire :

- Coup porté à toutes les velléités d'indépendance féminine.**
- Criminalisation de la contraception et de de l'avortement.**
- Image très négative de la vieille femme.**
- L'asservissement des femmes nécessaire à la mise en place du système capitaliste**

5.1.3. Ce n'est pas au Moyen-Âge !! - dépeint comme une époque reculée et obscurantiste avec laquelle nous n'aurions plus rien à voir

5.1.4. Les juges se montrent à la fois obsédés et terrifiés par la sexualité féminine....

5.2. Image dévalorisée

- Savoir méprisé
- Infamie
- Tendance à rendre les femmes responsable de la violence qui leur est infligée
- Voir Erik MIDELFORT



5.3. Réhabilitations ... en cours ?

- Bilan en vie humaine
- Controverse
- Quelles excuses ? : Salem ; Vatican ; Gelnhausen ; Canton de Glaris ; Village de Jenneret

5.4. La sorcière, une icône pour conte de fée

« Il était une fois un royaume enchanté où vivait une vieille femme dont la laideur n'avait d'égal que la méchanceté. Avec son teint verdâtre, ses yeux rouges et son nez crochu, elle remplissait d'effroi le coeur de tous les habitants du royaume. Terrée dans une masure au fond des bois, elle passait ses journées à préparer diverses potions maléfiques et, la nuit, parcourait la forêt à la recherche d'enfants qui s'y seraient perdus...afin de les dévorer »

- Sources ?
- Méchante reine, marâtre, mendicante, accompagnée d'un corbeau, d'un chat noir ou d'un crapaud...
- Icône de la littérature jeunesse : évolution entre deux époque bien distinctes :

Perrault et les Frères Grimm

renforcer l'éducation morale des enfants

les aider à gérer leurs émotions

Littérature jeunesse

depuis les années '80

Acceptation de la différence

- Les frères Grimm : *Dame Trude , Hansel et Gretel*
- Etudes psychanalytiques : Bruno BETTELHEIM, *Psychanalyse des contes de fées*, 1976



représentation négative de la mère

Si l'on croit les théories psychanalytiques : les contes de fées permettraient aux enfants de se libérer de leurs frustrations oedipiennes en les projetant contre le personnage de la sorcière.

<https://www.youtube.com/watch?v=5hnmxxzpJwk>

Cependant

Si on jète un coup d'oeil dans la **littérature jeunesse contemporaine**

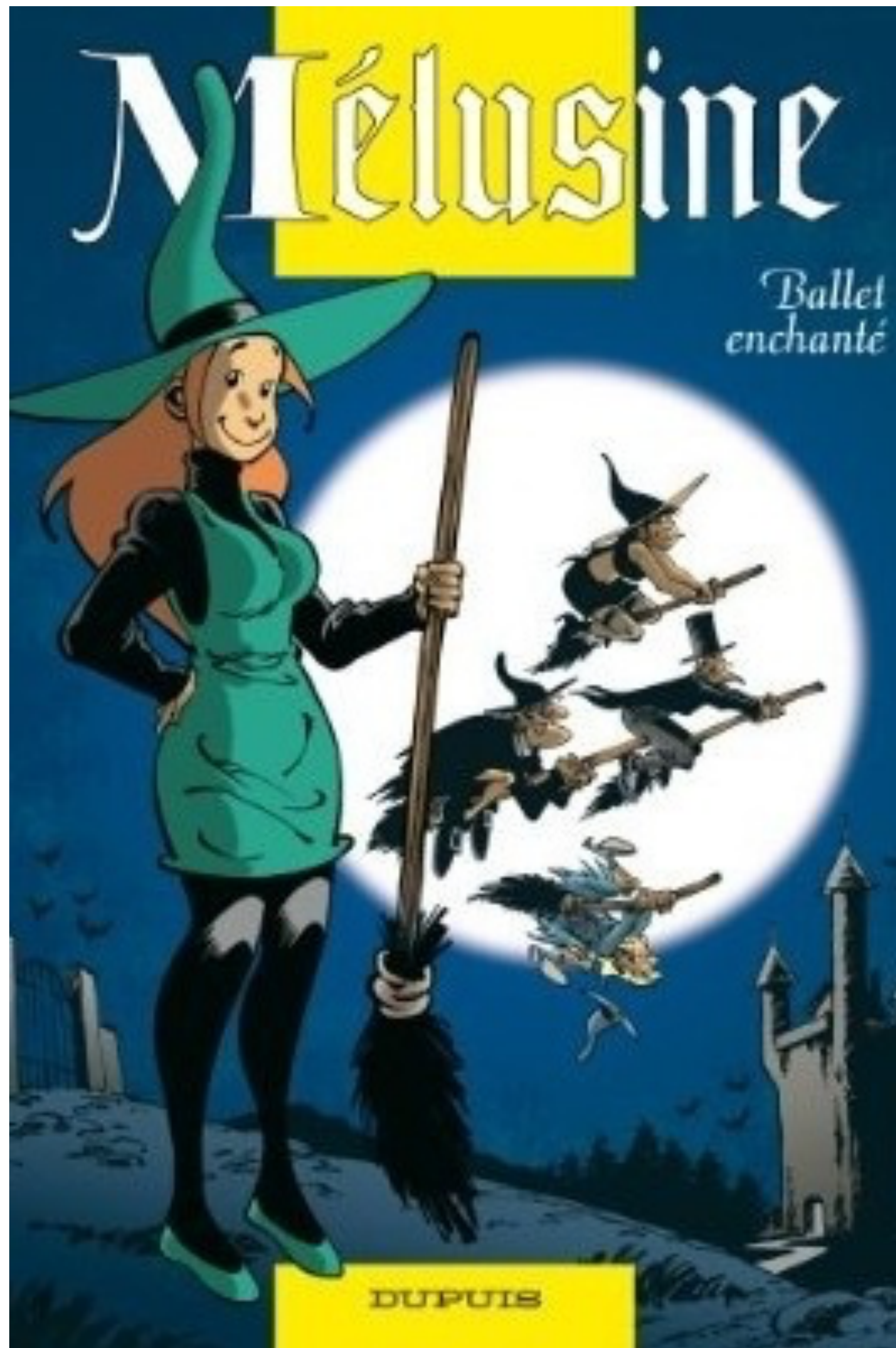
Les sorcières ne sont plus menaçantes

<https://www.youtube.com/watch?v=Lw31U-yXjGM>

ex. : Roald DAHL, *Sacrées sorcières*, 2016

sorcières = modèle permettant à l'enfant d'accepter sa différence

Ce que l'enfant perçoit comme un défaut devient une qualité, un don, un pouvoir magique qui le rend exceptionnel plutôt que marginal



5.5. Aux origines de courants féministes ? Le mouvement WITCH

- **Matilda Joslyn GAGE (1826-1898)**

rédige « Femme, Eglise et Etat » en 1893 elle y livre une lecture féministe des chasses aux sorcières.

« Quand, au lieu de « sorcières » on choisit de lire « femmes » on gagne une meilleure compréhension des cruautés infligées par l'Eglise à cette portion de l'humanité ».

■ Mona CHOLLET, Sorcières - puissance invaincue des femmes (2018)

■ WITCH (1968)

La Women's International Terrorist Conspiracy from Hell

=

Conspiration terroriste internationale des femmes de l'enfer

■ « Nous sommes les petites filles des sorcières que vous n'avez pas réussi à brûler »

- En France, la deuxième vague du féminisme a vu la création de la revue « **Sorcières** » publiée à Paris entre 1976 et 1981 sous la direction de Xavière Gauthier et à laquelle collaborèrent notamment Marguerite Duras, Luce Irigaray, Julia Kristeva, Nancy Huston ...

- **Anne Sylvestre** (en plus de ses chansons pour enfants a un beau répertoire féministe) : « Une sorcière comme les autres » 1975

- En 1979 paraissait aux USA le premier livre de **STARHAWK** *The spiral dance* - qui allait devenir l'ouvrage de référence sur le culte néopaien....



- Mouvement altermondialisme
- Isabelle STENGERS

- Le mouvement WITCH (Women's International Terrorist Conspiracy from Hell) est très présent sur les réseaux sociaux

soit sous une forme militante

soit sous une forme plus communautaire (échange de recettes ...)

- <https://youtu.be/-b-N9zj1W3I>

- <https://womoon.fr/>

5.6 La Wicca ou le wiccanisme

■ 5.6.1 Elaboration de la Wicca

Gérald Brousseau Gardner (1884-1964)

WICCIAN = ENSORCELLER

NÉOLOGISME

Passionné par l'Orient

New Forest

Coven sorcier

Synchrétisme

Théosophie (1940)

Livre des Ombres, 1949

Magie

1951 WICCA

5.6.2 Le panthéon WICCA

- **GAÏA (DÉESSE MÈRE)**
 - **ARTÉMIS-HÉCATE-SÉLÉNÉ (SYMBOLISATION DE LA LUNE ; LA NUIT ; SORCIÈRE-MAGICIENNE)**
 - **PAN (LE TOUT)**
-
- **RESPECT DE LA NATURE**
 - **COMPLÉMENTARIÉ DES CONTRAIRES ; PUISSANCE DES FEMMES**

5.6.3. LA PHILOSOPHIE ET LES CROYANCES DE LA WICCA

A. MAGIE

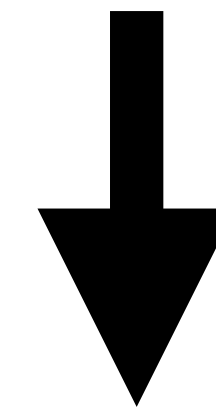
B. POINTS COMMUNS :

**COMPLÉMENTARITÉ DES CONTRAIRES ; DIVINITÉS PAÏENNES ; RÈGLE DU TRIPLE
RETOUR; MAGIE NATURELLE; SYMBOLES ; MONDES SUBTILS ; ÉLÉMENTS ;
RÉINCARNATION ; DISCIPLINES MAGIQUES & TECHNIQUES NATURELLES**

5.6.4. LES FÊTES (CÉLÉBRATIONS DU CYCLE DE LA VIE ET DE LA MORT)

* 21 FÊTES : HUIT SABBATS (DONT 4 MAJEURS ET 4 MINEURS) + 12 OU 13 ESBATS

- SAMHAIN 31 OCTOBRE
- YULE 21 DÉCEMBRE
- IMBOLC 1ER OU 2 FÉVRIER
- OSTARA 21 MARS
- BELTAINÉ 1ER MAI
- LITHA 21 JUIN
- LUGNASADH 1ER AOÛT
- MABON 21 SEPTEMBRE



LES PLEINES LUNES

5.6.4. L'INSTITUTION

A. LES COVENS

B. LIENS AVEC LE MOUVEMENT WITCH

C. SECTE ? (SURVEILLANCE MIVILUDES)

D. RELIGION RECONNUE

E. OBÉDIENCES ET COURANTS DIVERS